



Communiqué de presse

Pour la première fois en France, neustark déploie en partenariat avec Lafarge sa technologie innovante de séquestration définitive du carbone.

- **Neustark lance sa technologie de séquestration du carbone en France et installe une première unité de production sur le site Lafarge de Gennevilliers.**
- **Cette nouvelle technologie utilise le CO₂ biogénique capté dans des installations de production de biogaz pour le stocker de façon permanente dans le granulats de béton recyclé, le transformant ainsi en “puits de carbone” réutilisable dans la construction.**
- **L’installation de Gennevilliers pourra stocker et donc éliminer plus de 1000 tonnes de CO₂ par an, tout en produisant des granulats de bétons recyclés adaptés à tous les types d’usage.**

Paris, le 10 décembre 2024 - Pionnière dans l'élimination du CO₂ par séquestration permanente, la Climate-Tech Suisse neustark annonce le lancement de sa technologie en France dans le cadre d'un partenariat stratégique avec Holcim. Neustark apporte à la lutte contre les émissions de CO₂ une technologie unique transformant les granulats recyclés issus de bétons de démolition en véritable puits de carbone.

Dès mi-2025, le premier site opérationnel français de neustark sera déployé sur le site Lafarge Granulats de Gennevilliers près de Paris et permettra de créer des “émissions négatives” en stockant de manière permanente plus de 1 000 tonnes de CO₂ biogénique par an.

Une nouvelle chaîne de production pour concasser et cribler le béton de démolition destiné à l'installation de neustark a été installée par Lafarge Granulat sur son site de Gennevilliers.

Une fois re-carbonaté, le granulats recyclé, qui conserve toutes ses propriétés mécaniques, sera soit utilisé pour la fabrication de nouveaux bétons - par les centrales de BPE ou les entreprises de la pré-fabrication -, soit pour la réalisation de sous-couches routières.

Quand le CO₂ retourne à l'état minéral

Le CO₂ utilisé par neustark est capturé en sortie d'usines de biogaz évitant ainsi son rejet dans l'atmosphère. Il est ensuite injecté dans les granulats de béton recyclé préparés par Lafarge, déclenchant un processus accéléré de minéralisation du CO₂ qui garantit un stockage permanent et sécurisé du carbone.

En lançant cette solution sur le marché français, neustark offre aux acteurs de la construction une opportunité unique de participer activement à la fois à la minéralisation permanente du CO₂ et au développement de l'économie circulaire, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.

« L'élimination du carbone est l'un des plus grands défis de notre époque. En France, plus de 20 millions de tonnes de béton de démolition sont produites chaque année » explique **Valentin Gutknecht, cofondateur et co-PDG de neustark**. *« La minéralisation de surface est une technologie innovante et encore méconnue. Elle permet de stocker localement 10 kg de CO₂ par tonne de béton démolé recyclé, offrant **un potentiel d'élimination de plusieurs centaines de milliers de tonnes de CO₂ annuellement**. Cette solution unique génère des émissions négatives cruciales sur le territoire avec une solution pour le stockage permanent de proximité du CO₂. En transformant les matériaux de démolition en puits de carbone, neustark propose une action concrète et immédiate pour atteindre la neutralité carbone, répondant ainsi à l'appel du GIEC pour des mesures ambitieuses dans l'industrie de la construction ».*

Une technologie inédite dans l'hexagone

Neustark a déjà déployé sa technologie de captage et stockage permanent du carbone sur 22 sites en Europe. Ce partenariat avec Lafarge France marque une avancée majeure pour le pionnier Suisse qui entend proposer sa technologie à tous les autres acteurs du secteur.

« L'ouverture de ce site pionnier dans le piégeage du CO₂ directement dans des matériaux recyclés représente une étape supplémentaire dans notre engagement à mener la transformation écologique de la construction. Nous sommes fiers de proposer à nos clients d'Île-de-France cette solution innovante qui leur permet de valoriser dans leur production des granulats recyclés qui sont aussi des puits de carbone », déclare **Xavier Bullot, Directeur Général de Lafarge Granulats**.

Accroître l'impact du captage de carbone

Neustark ambitionne de stocker définitivement un million de tonnes de CO₂ en 2030, une ambition audacieuse qui motive son expansion accélérée en Europe.

D'ici 2025, l'entreprise prévoit ainsi de mettre en service 40 nouveaux sites, puis de s'étendre plus largement dans le monde avec des centaines de sites de stockage de CO₂ en association avec un large éventail de partenaires dans le secteur du recyclage.

*« Nous œuvrons pour un avenir durable en contribuant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré. Notre technologie complète les efforts de réduction des émissions des entreprises en éliminant le CO₂ résiduel de l'atmosphère. Le lancement de notre solution en France marque une étape cruciale dans notre croissance. Notre partenariat avec Lafarge est un levier puissant pour étendre notre présence sur le territoire et maximiser notre impact en matière de capture de CO₂. », conclut **Valentin Gutknecht, cofondateur et co-PDG de neustark.***

➡ **Visuels neustark** [ici](#)

—

A propos de neustark

Selon le GIEC, limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C implique d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Outre une réduction substantielle des émissions, cet objectif ne sera possible qu'en déployant des solutions d'élimination du CO₂ – et ce, au niveau mondial, à hauteur de milliards de tonnes. Neustark est un fournisseur de premier plan dans ce domaine en pleine expansion, ayant développé une solution durable pour éliminer le CO₂ via la minéralisation dans les déchets rocheux tels que le béton de démolition et le mâchefer. Nos premières solutions déployées en Europe capturent et stockent chaque jour des tonnes de CO₂. Parallèlement nous développons nos activités à l'échelle mondiale afin d'augmenter rapidement notre impact. Notre ambition : éliminer durablement un million de tonnes de CO₂ en 2030. Fondée en 2019, neustark AG est basée à Berne, en Suisse, et compte une équipe d'environ 85 personnes (au 3er trimestre 2024). Ensemble, nous permettons le stockage permanent du CO₂ et un avenir radieux pour les générations futures. www.neustark.com | [neustark](#) | [LinkedIn](#)

A propos de Lafarge France

Lafarge est le leader des solutions de construction innovantes et durables en France, où l'entreprise s'appuie sur l'expertise de 4200 collaborateurs répartis sur plus de 470 sites. Développant des gammes de solutions bas carbone et circulaires, comme ECOPlanet, ECOPact et ECOCycle, Lafarge permet aux constructeurs de faire progresser la performance environnementale de leurs ouvrages. Lafarge est aussi fortement engagé dans la décarbonation de ses activités et la maîtrise de ses impacts sur l'environnement : certifications ISO - charte RSE de l'Unicem - engagements pour la biodiversité reconnus SNB (Stratégie Nationale pour la Biodiversité). <https://www.lafarge.fr/>